

2010
Année européenne
de lutte contre
la pauvreté
et l'exclusion sociale



AGIS POUR TES DROITS

DOSSIER DE PARTICIPATION 2010

SOMMAIRE

PAGE 3

PRÉAMBULE

PAGE 4

Thème de l'édition 2010 :
LES DROITS DE L'ENFANT, DES CLÉS POUR NOTRE ÉDUCATION

PAGE 5

LES 10 DROITS FONDAMENTAUX

PAGE 6

RÈGLEMENT

PAGE 8

QUELQUES DÉMARCHES

PAGE 12

AGIS POUR TES DROITS A L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE :
RÉFÉRENCES AU SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES

PAGE 14

AGIS POUR TES DROITS AU CENTRE DE LOISIRS

- > UNE CERTAINE IDÉE DU CENTRE DE LOISIRS
- > LES DROITS DE L'ENFANT AU CENTRE DE LOISIRS
- > QUELQUES OUTILS FACILES POUR RÉALISER LE CONCOURS D'AFFICHES

PAGE 16

QU'EST-CE QUE LES FRANÇAIS ?

PAGE 17

BULLETIN D'INSCRIPTION

PAGE 19

CALENDRIER / AFFICHE DE PROMOTION 2010

PRÉAMBULE

Lors du Congrès de Bordeaux, en 2009, les Francas ont souligné, à nouveau, les liens qui unissent éducation démocratie et citoyenneté :

L'éducation est la raison d'être des Francas, leur motif premier de revendication et de mobilisation pour rendre « l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

La démocratie est l'organisation qui garantit et organise la société de telle manière que soient applicables les Droits de l'Homme. Depuis 1989, les Droits de l'enfant engagent également de nombreux pays. Droits de l'Homme et Droits de l'enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter. Ils doivent inspirer les conditions de mise en œuvre et les méthodes de l'action éducative des Francas.

Donner à chaque individu la garantie de pouvoir se construire, en faisant lui-même la synthèse des influences auxquelles il est soumis et de celles qu'il produit, voilà pour les Francas ce qui caractérise le mieux une perspective d'éducation populaire. En d'autres termes, permettre à chacun, dès le plus jeune âge, de devenir citoyen en se confrontant aux autres, leur semble être une perspective incontournable de l'action éducative.

Le travail de promotion des droits de l'enfant, porté par des actions telles que le concours d'affiches "Agis pour tes droits" conçu, il y a une quinzaine d'années par les Francas de Seine Saint Denis vise à :

- informer les enfants et les adolescents sur les droits nécessaires pour l'exercice de la citoyenneté,
- leur donner des supports permettant d'exprimer un avis relatif à ces droits,
- leur donner une possibilité de réflexion sur la vie sociale, imbrication de droits et de devoirs,
- rassembler des acteurs éducatifs divers dans un projet relevant de l'Education populaire.

Le Concours d'affiches "Agis pour tes droits" a acquis une dimension nationale concrétisée en 2009, par la participation de structures éducatives de 81 départements (métropole et DOM) et par la mise en place d'une phase finale événementielle. Il bénéficie du soutien du ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Jeunesse et du Ministère de la Culture et Communication.

Relayé dans une trentaine de pays, le concours d'affiches "Agis pour tes droits" s'affirme comme un vecteur du dialogue interculturel, de l'échange des regards sur la réalité des droits de l'enfant

THÈME DE L'ÉDITION 2010 :

LES DROITS DE L'ENFANT,

DES CLÉS POUR NOTRE ÉDUCATION !

En 2010, le Concours d'affiches "Agis pour tes droits" s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre l'exclusion.

Les Francas ont choisi de contribuer à cette cause internationale en s'appuyant sur leurs spécificités : la dynamique de l'éducation populaire, l'intégration des enfants et des jeunes dans la société et la volonté de leur permettre de vivre pleinement leur citoyenneté en utilisant les droits d'expression et de participation qui leur sont reconnus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Le thème de l'édition 2010, avec l'utilisation des clés, évoque l'accès à la citoyenneté, le droit reconnu de vivre en citoyen dans tous les espaces de vie, et notamment à l'école, au centre de loisirs, dans la famille.

Ce thème amène à se pencher à nouveau sur le texte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour (re)découvrir des droits qui y sont inscrits, des droits sur lesquels les enfants peuvent s'appuyer pour grandir dans une sécurité matérielle et affective et pour s'épanouir au contact des autres, avec les autres, construisant ainsi leurs propres défenses contre un certain nombre de facteurs d'exclusion.

Pour les Francas, les clés représentent également la compréhension du monde, de la société, la possibilité de prendre des responsabilités, de s'exprimer, de s'associer pour faire avancer ses idées. Cette citoyenneté active, à hauteur d'enfant, se réalise par l'implication de chacun, par la découverte de formes variées d'engagement : délégués de classe, conseils d'enfants ou de jeunes, associations et par la valorisation de ce que produit cette participation.

Les Francas souhaitent aussi dialoguer avec les adultes, parents, enseignants, animateurs de centres de loisirs sur l'exercice de leurs responsabilités. En effet, pour que l'enfant puisse être citoyen, il est indispensable que les adultes puissent l'accompagner, lui permettent de grandir et de développer ses aptitudes citoyennes (écoute, prise en compte des avis des autres, prise de décision collective, participation...).

Ainsi, au delà de la notion de « lutte contre l'exclusion », au sens strict, le thème du Concours d'affiches "Agis pour tes droits" 2010 interroge les enjeux d'une éducation à la citoyenneté, d'une conquête du Vivre Ensemble.

LES 10 DROITS FONDAMENTAUX

Pour rendre accessibles les 54 articles de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, pour les mettre à la portée des enfants, les Francas les ont résumés en 10 points principaux qui peuvent constituer une grille de lecture pertinente, des portes d'entrée pour une réflexion sur les droits de l'enfant :

- 1 - J'ai le droit à l'égalité en particulier entre filles et garçons.
- 2 - J'ai le droit de rêver, de rire, de jouer et de participer à des activités culturelles et sportives.
- 3 - J'ai le droit d'avoir une éducation.
- 4 - J'ai le droit d'être soigné et de bénéficier de soins adaptés à mon handicap et à mon âge.
- 5 - J'ai le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions.
- 6 - J'ai le droit d'être aimé et respecté.
- 7 - J'ai le droit d'être protégé contre tous les mauvais traitements.
- 8 - J'ai le droit de penser, de m'exprimer et de donner mon avis.
- 9 - J'ai le droit d'avoir une identité, une famille, une vie privée.
- 10 - J'ai le droit de m'associer

RÈGLEMENT

ARTICLE 1

Afin de promouvoir les droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfants (CIDE) et afin de valoriser le regard que les enfants, les jeunes et les adultes portent sur la réalité de ces droits, les Francas organisent sur le territoire national et au dehors, en coordination avec leurs partenaires européens et internationaux, le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits ».

ARTICLE 2

Le Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" est ouvert à toute personne mineure ou majeure, dans le cadre scolaire, comme dans les temps extra scolaires, participant de façon individuelle ou collective.

Chaque participant ou groupe de participants doit s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

Catégorie 1	Enfants de moins de 6 ans (école maternelle)
Catégorie 2	Elèves CP, CE1 ou enfants de 6 à 8 ans
Catégorie 3	Elèves de CE2 et CM ou enfants de 8 à 11 ans
Catégorie 4	Collégiens 6e et 5e ou adolescents 11 à 14 ans
Catégorie 5	Collégiens 4e et 3e ou adolescents plus de 14 ans
Catégorie 6	Lycéens ou jeunes 16 à 18 ans
Catégorie 7	Plus de 18 ans

ARTICLE 3

Dans chaque département français participant (métropole et DOM), le Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" est proposé et coordonné par l'Association départementale. La demande de bulletin d'inscription doit lui être adressée (voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur www.francas.asso.fr). Dans les autres pays participants, le Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" est coordonné par une association partenaire des Francas (voir coordonnées sur www.francas.asso.fr). Une demande doit lui être adressée pour connaître les modalités d'organisation particulières (calendrier, inscriptions)

Pour les départements et pays non participants, une demande de renseignements est à déposer auprès de Webmaster@francas.asso.fr.

ARTICLE 4

Les affiches réalisées par les participants ont pour objet de présenter leurs opinions sur la concrétisation des Droits des enfants (droits de protection, de prestation, de participation), en fonction d'une thématique annuelle. Pour 2010, le thème du concours porte sur la lutte contre l'exclusion, tout particulièrement en matière éducative, culturelle et de participation à la vie sociale.

ARTICLE 5

Les affiches sont réalisées exclusivement à plat, au format 40 X 60 cm. Elles comportent obligatoirement un élément de texte lisible à distance (2 ou 3 mètres).

La fiche de présentation (format 21 X 29,7), remise aux participants lors de leur inscription, doit être obligatoirement collée au dos de l'affiche, elle permet aux participants de s'identifier mais aussi de présenter leur réalisation et la démarche qu'ils ont suivie.

ARTICLE 6

Le Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" se déroule en deux phases : une phase départementale et une phase nationale. Il s'achève fin novembre.

Pour la première phase, qui peut se dérouler de façon différente suivant les lieux, les dates de début et de fin de concours sont données par les opérateurs (Associations départementales des Francas ou associations partenaires pour l'International). Cette première phase s'achève par la réunion d'un Jury départemental (organisation et date communiquées par votre opérateur) ; et par la tenue d'expositions locales ou d'autres manifestations valorisant les réalisations.

ARTICLE 7

Le Jury départemental du Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" examine l'ensemble des affiches parvenues dans le délai indiqué par l'opérateur et répondant aux trois critères obligatoires présentés dans l'article 5 (forme, texte, fiche de présentation).

Le Jury apprécie, au regard de la catégorie dans laquelle sont inscrits les participants : le message (originalité, clarté, lisibilité), l'aspect artistique (composition, techniques utilisées) et l'investissement des auteurs (cf. article 5 : fiche de présentation).

Il sélectionne un certain nombre d'affiches participantes à la 2e phase (nationale)

ARTICLE 8

La deuxième phase du Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" comporte l'exposition des affiches lauréates, dans le cadre d'un événement national et la réunion du Jury final.

La deuxième phase commence le lundi 22 novembre 2010 avec l'envoi des affiches sélectionnées par les jurys départementaux vers le lieu d'accueil de la phase finale.

Le nom de la ville accueillant la phase finale et la date de réunion du Jury final seront communiqués aux participants par les correspondants départementaux dans le courant du mois de mai.

Le Jury final apprécie toutes les affiches lauréates d'une même catégorie (cf. article 2).

ARTICLE 9

Les affiches sélectionnées par le Jury final sont regroupées et diffusées par :

- l'agenda "Agis pour tes droits 2011" offert à tous les candidats ayant participé à la première phase (jusqu'au dépôt de l'affiche pour le Jury départemental).
- une "galerie photos" pouvant servir aux Associations départementales des Francas et à leurs partenaires pour des actions de valorisation des droits des enfants,

ARTICLE 10

Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leur affiche et de leur témoignage pour l'ensemble des supports du concours "Agis pour tes droits" (Agenda, Galerie photos, sites et blogs des Francas).

Les participants s'engagent à ne pas utiliser l'œuvre produite à des fins commerciales.

ARTICLE 11

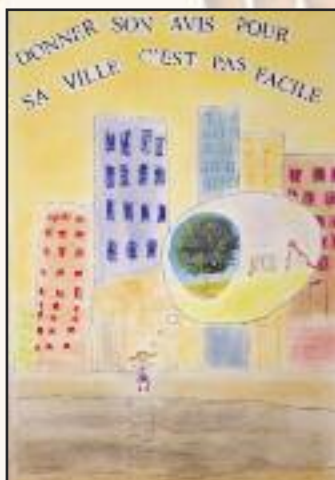
Les opérateurs départementaux ou internationaux habilités par la Fédération nationale des Francas ont la latitude d'organiser tout événement de nature à valoriser les affiches réalisées dans le cadre du Concours d'affiches international "Agis pour tes droits".

QUELQUES DEMARCHES

Les pages qui suivent ont pour but de mettre en lumière les démarches suivies dans des établissements scolaires et des centres de loisirs pour réaliser le Concours d'affiches.

Ces démarches sont des exemples parmi d'autres mais elles nous semblent particulièrement intéressantes pour inscrire le Concours d'affiches dans un véritable projet de sensibilisation aux Droits de l'Enfant.

LE CONCOURS PEUT SE RÉALISER CHEZ SOI...



Zoé Chanchus
Lauréate Agis pour tes droits 2008

Pour réaliser mon affiche, j'ai d'abord discuté avec ma mère et ma grande sœur du thème : "Dans nos villes, dans nos quartiers, ensemble, faisons vivre nos droits !".

Je me suis dit que j'aimerais bien qu'il y ait une aire de jeux dans mon village, comme ça, on pourrait se voir avec mes copains. Mais comment le faire savoir et à qui s'adresser ?

Ma mère m'a dit que c'était le maire qui pouvait décider de faire construire une aire de jeux. Mais comment lui dire, au maire ? Et est-ce que tous les enfants peuvent lui demander des choses ? Ma mère m'a dit que tous les enfants pouvaient donner leur avis, que c'était un des droits de l'enfant.

Avec ma sœur, on s'est dit que ce n'était pas facile de donner son avis quand on est un enfant.

Du coup, on a trouvé le slogan ensemble et j'ai pensé que l'affiche pourrait être envoyée au maire pour qu'il sache qu'un espace de jeux pour tous c'est bien pour jouer avec les copains !

Pour dessiner la ville, on a regardé dans des magazines et j'ai trouvé une photo pour faire l'aire de jeux à laquelle pense la petite fille de l'affiche. Elle est toute petite au milieu des immeubles et toute seule pour bien montrer qu'il lui faut des jeux et surtout que c'est difficile d'être entendue par les adultes. J'espère que tous les maires vont voir mon affiche.

A L'ÉCOLE...



Ecole publique de Bieuzy-les-eaux
Lauréat "Agis pour tes droits" 2005

Comme chaque année dans ma classe, on travaille sur les droits des enfants dans l'école et dans la classe. Les mots des enfants ne sont jamais les mêmes et il n'y a guère de routine dans ce travail. C'est ainsi que les droits et les devoirs des enfants s'affichent, un autre travail commence, celui qui fera que ces mots, écrits ensemble, prendront vie concrètement. Vivre ses droits au quotidien, ce n'est pas simple, il faut apprendre ensemble.

Ensuite, les enseignantes ont proposé une exposition sur la situation des enfants dans le monde, à partir de "Une" du journal "Le Petit Quotidien" sur plusieurs années. Des affiches lauréates du Concours "Agis pour tes droits" sur plusieurs années également et des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ceci au format A3 couleur. Cet espace d'exposition est un support de travail, les classes découvrent, échangent... puis un travail sous forme de questionnaire est proposé aux enfants qui viennent chercher des réponses en équipes.

L'inscription au Concours est actée dans ma classe par mon engagement à participer, c'est donc un projet de l'enseignante au départ, les enfants s'engagent vite dans des productions plastiques et des productions de textes. Il s'agit de participer au concours mais également d'enrichir l'exposition de leur travail avant d'ouvrir cette expo au public. Des ateliers, des lectures et des chansons ont déclenché l'expression des enfants. La lecture d'image et de slogans de l'exposition y contribue également. C'est moi, cette année qui ai proposé les supports pour travailler les fonds d'affiches. Tous les textes des enfants depuis le début du projet servent de fond sur quelques affiches. J'ai également proposé le travail sur les losanges... que les enfants ont soit coloriés soit collés. Les enfants sont étonnés de découvrir que tant d'enfants ne vont pas à l'école... le thème de l'école est donc très présent. Ici, les enfants aiment venir à l'école, aiment leur école... ils communiquent donc sur leur plaisir et ont dessiné beaucoup d'écoles. La guerre à été également très débattue en classe. Enfin, le droit d'aimer et d'être aimé est très présent également, déclenché par des affiches lauréates du Concours et par les liens qui existent entre les enfants dans l'école. Nous avons fait un travail sur la colombe, symbole de la paix, à partir d'œuvre de Picasso, j'ai la ressource, je l'utilise. Les enfants ont créé leur colombe, leurs originaux sont également sur une affiche. Des copies et des agrandissements ont permis d'autres travaux plastiques. Les enfants ont réalisé 8 affiches, et on aurait pu continuer...mais il y avait autre chose à faire!

Nous organisons une exposition ouverte au public pendant les deux semaines qui encadrent le 20 novembre, pour valoriser le travail des enfants. Nous avons également élaboré un journal de classe sur les Droits des Enfants avec l'OCCE 56, ce journal est un journal sur "site" visible sur le site national de l'OCCE.

M.L.C, enseignante du cycle 2.

AU CENTRE DE LOISIRS...



Centre de loisirs primaire Anatole France
(La Courneuve)
Lauréat "Agis pour tes droits" 2006

SENSIBILISATION

Jeux éducatifs théâtraux : "le pour, le contre", "le tribunal" ainsi que de longs débats sur les vécus quotidiens ; grands jeux : "la grille", liée aux droits de l'enfant.

A partir de tout ça, est ressort le thème sur la violence gratuite. Le message qu'ils ont voulu faire passer est qu'il y a beaucoup de violence gratuite au quotidien, que ça fait rire certaines personnes mais au final, que fait-on ? De là, est ressorti notre slogan : "Rigolez ! Maintenant, on fait quoi ?"

Nous avons voulu utiliser la mise en scène. En effet, les enfants pratiquent depuis le début de l'année un cycle théâtre. La meilleure façon de l'exploiter était donc la photo. Tous ces éléments nous ont permis de construire notre affiche.

Après cette affiche, le projet est d'instaurer un conseil de centre où seront débattus les soucis liés à leur quotidien pour faire avancer les choses à leur niveau. Le but est aussi de mettre en place une autogestion plus importante pour les responsabiliser davantage.

PARTOUT DANS LE MONDE...



Maison de l'Enfance Unidad Educativa Mahamota (Potosi - Bolivie)
Lauréate "Agis pour tes droits" 2007

“Nous avons tous le droit à : la famille, le jeu, l'éducation, la santé”

Le village de Mamahota est situé à environ 4000 mètres d'altitude dans la région de Potosi. En lien avec Reina Fuertes enseignante à Mamahota, un groupe de 7 jeunes d'Ile de France dont deux de Seine-Saint-Denis : Cécile de Noisy le Grand et Anne-Laure de Bagnolet, ont organisé le concours d'affiche des droits de l'Enfant, au cours d'un "mois solidaire" dans l'altiplano.

Les enfants désiraient réaliser une fresque murale dans la cour de leur école. A travers des activités et échanges sur ce que sont les droits et les inégalités face à ces droits ils ont décidé du slogan de leur fresque : "hommes et femmes nous sommes tous égaux" Garçons et filles étaient d'accord pour ce choix alors que cette égalité des droits est loin d'être vécue chez eux au quotidien. Le slogan a été écrit en espagnol et en Quechua. Les enfants ont peint et décoré leur mur et chaque jour, des parents venaient voir leur chef d'oeuvre.

Tous n'étant pas en même temps occupés à la fresque, nous avons constitué des équipes mixtes (mixité qui n'a rien de spontané dans cette région) pour mettre en oeuvre leur slogan. Chaque équipe a réfléchi et proposé les droits pour tous, sans différence de sexe, qu'ils voulaient dessiner.

L'affiche gagnante révèle les problèmes clé des enfants de l'altiplano :

Todos tenemos el derecho : Nous avons tous, garçons et filles, le droit à :

La famille : la majorité des hommes doit partir en ville ou émigrer pour travailler

Le jeu : les enfants travaillent aux champs et aux soins des animaux et font des petits boulots en ville pendant les vacances

L'enseignement : les filles ne font souvent que quelques années d'école primaire

La santé : représentée par un véhicule pour que le médecin puisse venir jusqu'à eux.



AGIS POUR TES DROITS A L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE :

MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE
MAITRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
CULTURE HUMANISTE
COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES
AUTONOMIE ET INITIATIVES

DES CONNAISSANCES
Favoriser l'expression écrite et orale. Enrichir le vocabulaire.
Découvrir des techniques de la société de l'in-formation.
Se situer dans le monde d'aujourd'hui. Prendre conscience de la diversité des civili-sations, des sociétés, des religions, Prendre conscience des inégalités
Connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages. Savoir ce qui est interdit et ce qui est permis. Connaître quelques notions juridiques de base (l'identité de la personne, la nationalité, le principe de laïcité...)
Définir une démarche adaptée au projet que l'on se donne. Prendre des décisions, s'engager. Prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe. Déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.

RÉFÉRENCES AU SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES

DES CAPACITÉS

Comprendre des textes.
Comprendre une consigne.
S'exprimer à l'oral, faire valoir son point de vue et adapter sa prise de parole à la situation de communication.
Rédiger un texte bref, cohérent et adapter le propos au destinataire.
Utiliser un dictionnaire

Créer, produire, traiter, exploiter des données.
S'informer, se documenter.
Communiquer, échanger.

Avoir une approche sensible de la réalité.
Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.

Exercer son esprit critique,
Savoir construire son opinion personnelle, la nuancer, la remettre en question...,
Identifier, classer et soumettre à critique l'information.

Prendre conscience de la nécessité de s'impliquer.
Avoir envie de prendre des initiatives, d'être curieux et créatif, déterminé dans la réalisation d'objectifs.

DES ATTITUDES

Développer du goût pour l'enrichissement du vocabulaire.
Développer l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.

Développer le goût pour la recherche et les échanges d'informations.
Développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information

Se donner des références communes

Avoir conscience de ses droits et devoirs, avoir la volonté de participer à des actions civiques.

AGIS POUR TES DROITS



UNE CERTAINE IDÉE DU CENTRE DE LOISIRS

Les centres de loisirs éducatifs mettent en œuvre de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité (dans toutes ses composantes), de solidarité, de participation.

Le "Vivre ensemble", élément de toute vie de société, constitue l'une des références des projets éducatifs et pédagogiques. La mise en vie des principes de laïcité et de solidarité se traduit au quotidien ; à la fois dans les formes d'organisation, les situations que vivent les enfants et les adolescents, les attitudes des animateurs, et, plus largement de tous les adultes amenés à intervenir dans cet espace. La mise en vie du principe de participation est visible au travers des situations proposées aux enfants et aux adolescents, y compris celles contribuant à l'appropriation de connaissances.

Les centres de loisirs éducatifs contribuent aux acquisitions de connaissances, à la conquête de l'autonomie et de la responsabilité, au « vivre ensemble », à « l'agir ensemble ».

Espaces de rencontres ouverts à tous les enfants et adolescents du territoire, d'âges et de milieux divers ; ils constituent des lieux pour "vivre et agir ensemble" capables de répondre aux besoins des publics, en ce sens :

- Ils mettent en œuvre des propositions diversifiées en vue d'associer les enfants et les adolescents à la gestion de leur cadre de vie, de leur temps, de leur programme.
- Ils développent des situations favorisant la participation active à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie collective.
- Les équipes pédagogiques permettent aux enfants et adolescents d'exercer des choix réels, de prendre des responsabilités, de réaliser collectivement des projets.
- Une organisation est mise en place pour qualifier les animateurs sur ces questions et pour les accompagner dans la réalisation des actions.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT AU CENTRE DE LOISIRS

Qu'est-ce qu'on en sait ?

Au moyen d'enquêtes, de rencontres, d'interviews, les participants du Concours peuvent tester, évaluer dans leur environnement la connaissance que les enfants, les adolescents, les adultes ont de la Convention. Savent-ils qu'elle existe ? Qui en parle ? Comment ? Quelle place lui accorde-t-on dans les médias (radio, télévision, presse, internet...) ? D'après vous, que contient-elle ? A quoi sert-elle ? Qui l'a adoptée ?...

Qu'est-ce qu'on en fait ?

Après avoir pris connaissance des droits énoncés dans la Convention, on peut s'interroger sur leur application dans la vie quotidienne. Les droits de l'enfant sont-ils appliqués dans ma famille, dans mon école, mon centre de loisirs, ma ville, mon pays ? Que puis-je faire pour faire respecter mes droits et ceux des autres ? A qui m'adresser quand mes droits ne sont pas respectés ? Comment puis-je mettre en œuvre mes droits d'expression, de participation, d'association ?...

AU CENTRE DE LOISIRS

QUELQUES OUTILS FACILES POUR RÉALISER LE CONCOURS D’AFFICHES

L’objectif est de permettre aux enfants de faire émerger les notions : besoins, envies, droits, de s’exprimer sur leur vécu et de créer entre les enfants et les adultes des discussions et des échanges sur les droits de l’enfant

EXEMPLES DE JEUX :

Jeu d’images

Faire des dessins identifiant des besoins, des envies, comme par exemple : une école, une chaîne-hifi, un vélo, des activités, de l’eau, pratiquer une religion, des vêtements dernier cri, s’exprimer, un ordinateur personnel, des soins, des bonbons, sa propre chambre...

En faire des petites cartes de couleurs. En distribuer à chaque groupe d’enfant et leur demander de les classer en besoins, et envies. Ensuite retranscrire en grand groupe dans quelle catégorie ont été classées les différentes cartes, pourquoi, expliquer les mots et en discuter.

Jeu de photos (pour les plus jeunes)

Faire des images format photo à l’aide d’images (de magazines...) de chambre avec des jouets, de photos de famille avec des gens différents, de panier de denrées, d’une école à l’étranger...

Discuter en petit groupe des photos : qu’est-ce que c’est? Est-ce que c’est pour tout le monde pareil? Est-ce que c’est obligatoire? Est-ce que, toi, tu as ça?

Faire ressortir à partir d’une conversation ce qui choque, interpelle, pose question... Aborder les droits de l’enfant

Jeu d’expression

Le but du jeu est de faire deviner aux enfants spectateurs le mot ou l’action de la scène jouée.

Tous les enfants piochent un petit papier sur lequel est écrit une action ou un mot suivant un thème choisi: une injustice déjà vécue, une inégalité, différents, pareils... Après un temps de réflexion, chacun leur tour, ils interprètent devant les autres enfants qui tentent de deviner la scène.

Après chaque scène, tous les enfants avec l’adulte discutent des improvisations jouées, personnage, parole, pourquoi les enfants spectateurs ont pensé à cela ? Qu’est ce qu’ils ont envie de changer, de faire ? Et comment agir ?

Histoire relais (Pour les plus jeunes)

Le but du jeu est de raconter une histoire tous ensemble.

L’adulte donne une situation de départ : personnage, lieu, piste...

Chacun leur tour les enfants racontent un petit bout de l’histoire.

Une fois l’histoire finie on fait un point avec les enfants : pourquoi le personnage a-t-il fait cela ? qu’est ce qui vous a paru difficile pour lui ?

On peut par la suite demander aux enfants d’illustrer l’histoire.

QU'EST-CE QUE LES FRANCAS ?

Les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour construire un respect mutuel.

Sur la base de valeurs telles que l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, la paix, véritables repères de sens pour agir dans la société, les Francas constituent un espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs, espace qui favorise le brassage des origines, des cultures, des âges et des milieux, mouvement d'individus qui veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par cette dynamique d'éducation populaire ; l'action éducative qu'ils développent donne à ces valeurs une réalité quotidienne et ouvre aux enfants et aux jeunes des perspectives de citoyenneté active.

Dans cette approche, l'action éducative qui favorise à la fois la réussite scolaire et l'insertion dans la société doit puiser sa richesse dans la diversité et dans la qualité des loisirs éducatifs, et se développer grâce à un réseau de structures éducatives de proximité : crèches, centres de loisirs, multi-accueils, clubs de jeunes, intégrant les compétences de l'ensemble des acteurs éducatifs.



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE LA STRUCTURE :

.....

.....

ADRESSE :

.....

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

FAX :

E-MAIL :

NOM DU REFERENT :

QUALITÉ :

J'INVITE LE MONDE !

Je souhaite proposer à d'autres de
participer au concours

la ville jumelée avec la mienne

les correspondants de ma classe, de mon centre de loisirs

autre :

J'aimerais recevoir _____ exemplaires de ce document
de présentation que je leur ferai parvenir

LES INSCRIPTIONS PEUVENT COMMENCER DÈS AUJOURD'HUI

Catégorie d'inscription	1	2	3	4	5	6	7
Nombre de participants							
Nombre d'affiches envisagées							

Catégorie 1 : Enfants de moins de 6 ans / Ecole maternelle

Catégorie 2 : Enfants de 6 à 8 ans / Elèves CP, CE1

Catégorie 3 : Enfants de 8 à 11 ans / Elèves de CE2 et CM

Catégorie 4 : Adolescents 11 à 14 ans / Collégiens de 6e, 5e, 4e

Catégorie 5 : Adolescents de 14 ans à 16 ans / Collégiens de 3e et Lycéens de 2nde

Catégorie 6 : Jeunes de 16 à 18 ans / Lycéens de 1ère et Terminale (cycle terminal)

Catégorie 7 : Plus de 18 ans

La participation au Concours d'affiches "Agis pour tes droits" implique l'acceptation pleine et entière du règlement, et notamment de son article 10 interdisant l'utilisation commerciale des oeuvres réalisées.

COUPON A RENVOYER

à l'Association départementale
des Francas de Seine-Saint-Denis
146, avenue Jean Jaurès
93000 Bobigny
francas93droitsenfant@yahoo.fr

CALENDRIER

- **Dès réception** : inscriptions auprès de votre Correspondant départemental
 - **12 octobre** : Clôture définitive des inscriptions
- La date de retour des affiches sera donnée par votre Correspondant départemental**
- **22 novembre** : Envoi par les Correspondants départementaux des affiches sélectionnées pour la Finale nationale
 - **Autour du 10 décembre** : Publication des résultats (www.franclas.asso.fr)

L’AFFICHE DE PROMOTION 2010



L’affiche de promotion du concours 2010 reprend la thématique des clés qui permettent aux enfants de vivre pleinement leur citoyenneté, de participer à la vie de la Cité, d’être acteurs de leur propre éducation et de construire leurs défenses contre un certain nombre de facteurs d’exclusion.

Le slogan invite les participants du concours à réfléchir sur l’effet que peuvent avoir les droits de l’enfant dans le processus d’éducation, dans l’approche du “Vivre ensemble”.

La coéducation est également à l’honneur puisque les acteurs éducatifs que sont l’école, la famille et le centre de loisirs sont mis en avant. Les mains représentant un parent, un enseignant, un animateur donnent à l’enfant, chacune à sa manière, les clés de compréhension du monde, de

la société, lui confient “les clés de l’éducation” et lui permettent d’accéder à l’expression, à la participation, à la prise de décision, à des formes de responsabilités.

La complémentarité des actions éducatives est renforcée par le jeu des couleurs qui constitue un ensemble harmonieux.

Un clin d’œil graphique au plafond de la Chapelle Sixtine peint par Michel Ange peut être noté en arrière plan. Il pourra faire l’objet d’une recherche et suggère à ceux qui le souhaitent de se réapproprier des œuvres classiques dans la réalisation de leur affiche.

2010
Année européenne
de lutte contre
la pauvreté
et l'exclusion sociale



AGIS POUR TES DROITS

est organisé par la Fédération Nationale des Francas
avec les Associations Départementales Francas



sous le patronage du **Ministre de l'Éducation Nationale**



avec le soutien de
**la Fédération Internationale pour les Échanges
d'enfants et d'adolescents**

en partenariat avec
le Conseil général de la Seine-Saint-Denis



avec le soutien de
la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
de Seine-Saint-Denis